

Date de création	Date de validation	Révision
11/26/2000	6/6/2011	1

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ
Conformément au règlement CE 1907/2006

1. Identification du produit et de la société

Information sur le produit

Nom commercial : TIOSOL 800 L
 Matière active : SOUFRE (80 %p/v)
 Soufre
 Code du produit : 26.058.00
 N° de registre : B-08-2-002
 Type d'émission : LIQUIDE AUTOSUSPENSIBLE

Utilisation : FONGICIDE

Information sur la société

SIPCAM INAGRA, S.A. Téléphone: +34 963 483 500
 Prof. Beltrán Báguena, 5 Fax: +34 963 482 721
 46009 Valence, Espagne Courrier électronique sipcaminagra@sipcam.es

Téléphone d'urgence +34 961 702 100 (Sipcam Inagra)
 +34 915 620 420 (Inst. National de Toxicologie)

2. Identification des dangers

Symboles et Pictogrammes		
Phrases R	R36/37/38: Irrite les yeux, la peau et les voies respiratoires.	
Phrases S	S2: Maintenir hors de portée des enfants. S13: Conserver à l'écart de la nourriture, les boissons et fourrage. S22: Ne pas respirer la poussière. S24/25: Éviter le contact avec la peau et les yeux. S36/37: Porter des vêtements et des gants protecteurs appropriés. S41: En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. S45: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette). SP1: NE PAS POLLUER L'EAU AVEC LE PRODUIT NI SON EMBALLAGE. (Ne pas nettoyer le matériel utilisé près des eaux de surface. Eviter la pollution des systèmes d'évacuation des eaux usées, des fermes ou des routes).	
Autres règlements	Utilisation réservée aux agriculteurs et aux professionnels.	

Dangers physico-chimiques

Les vapeurs produites par la combustion sont toxiques.

Date de création	Date de validation	Révision
11/26/2000	6/6/2011	1

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ
Conformément au règlement CE 1907/2006

Dangers toxicologiques – symptômes-

Inhalation	Irrite les voies respiratoires. Peut provoquer des troubles respiratoires.
Aspiration et ingestion	Nausées et vomissements.
Symptômes contact avec la peau/yeux	Irrite les yeux et la peau.
Symptômes effets généraux	Symptômes d'intoxication: - Irritation de la peau et des muqueuses, d'intensité légère à sévère. - Larmolement, photophobie, maux de tête, vertiges, salivation. - Nausées, vomissements. - Troubles respiratoires.

Dangers pour l'Environnement

Afin d'éviter les risques sur l'environnement, suivez les instructions.
Toxicité faible pour les mammifères et poissons. Catégorie A.

3. Composition / Information des composants

Composants dangereux	Concentration % p/p	N° EINECS	N° CAS	Classification 1272/2008/EC	Classification 1999/45/EC
SOUFRE	80.00	231-722-8	770004-34-9		Xi: 38

4. Premiers secours

Symptômes

Voir paragraphe 2

Mesures Générales

Eloignez la personne de la zone contaminée. Emmenez-la à l'hôpital ou consultez un médecin et montrez-lui l'étiquette de l'emballage du produit. Ne laissez en aucun cas la personne intoxiquée seule.

Recommandations pour le médecin:

- * En cas d'ingestion, faire un lavage gastrique avec une solution de bicarbonate de sodium.
- * Eviter les stimulants.
- * Traitement symptomatique.

Inhalation

Retirez la personne de la zone contaminée. Contrôlez sa respiration et pratiquez la respiration artificielle si nécessaire. Emmenez-la à l'hôpital.

Date de création	Date de validation	Révision
11/26/2000	6/6/2011	1

Ingestion

En cas d'ingestion, et si le patient est conscient, PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Emmenez la personne intoxiquée à l'hôpital ou consultez un médecin.

Contact avec les Yeux

Soulevez les paupières et lavez les yeux à grandes eaux durant au moins 15 minutes. Consultez un médecin.

Contact avec la Peau

Retirez les vêtements tachés ou éclaboussés. Lavez les parties touchées avec du savon et beaucoup d'eau. Consultez un médecin.

5. Mesures de lutte contre les incendies

Mesures d'Extinction

En cas d'incendie, utilisez: de l'eau pulvérisée, du CO₂, de la mousse et de la poudre sèche.

Mousse	CO ₂	Poudre sèche	eau	Autres
X	X	X	X	Sable

Mesures d'Extinction Non Appropriées

Ne pas utiliser un jet d'eau haute pression car cela disperse le produit. En cas d'utilisation, accumuler et séparer l'eau contaminée pour ne pas la déverser dans les égouts, les drains, les cours d'eau ou les eaux souterraines.

Dangers Spéciaux

En cas d'incendie ou d'explosion ne pas respirer les fumées.

Éviter les étincelles et flammes. Danger d'explosion. Mélangé avec l'air, le chlorate de potassium ou la poudre de zinc, le soufre forme des mélanges très explosifs.

Pas de propriétés oxydantes.

Mesures Spéciales

Appliquer de l'eau froide sur les conteneurs exposés aux flammes jusqu'à ce que le feu soit éteint. Déplacer les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut se faire en toute sécurité. Se tenir à l'écart des conteneurs exposés au feu. En cas d'incendie intense dans la zone de cargaison, utiliser des lances d'incendie ou des systèmes automatiques d'extinction sans manipulation directe afin d'éviter les risques. Consulter et mettre en œuvre les plans d'urgence et de sécurité s'il y en a.

Produit des Gaz de Combustion

Formation de vapeurs toxiques et irritantes, dioxyde de soufre et acide sulfurique.

Matériel de Protection contre les Incendies

Porter une combinaison et des gants résistants à la chaleur. Appareil de respiration autonome en présence de fumées.

Date de création	Date de validation	Révision
11/26/2000	6/6/2011	1

6. Mesures en cas de déversement accidentel

Précaution Personnel

Isolez la zone de déversement et refusez l'entrée au personnel qui n'est pas indispensable. Evitez le contact ainsi que l'inhalation du produit. Si le déversement se produit dans un espace fermé, ventilez la zone. Veillez à utiliser une protection respiratoire si nécessaire. En fonction des risques d'exposition, portez des gants, des lunettes et des vêtements imperméables.

Evacuez tout le monde en dehors de l'équipe de nettoyage.

Protection Personnel

Assurez-vous de porter la protection respiratoire appropriée au niveau d'exposition du produit déversé. Utilisez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux. Portez des vêtements protecteurs appropriés. Bottes résistantes aux produits chimiques.

Précaution Environnement

Eviter les déversements dans les égouts, les cours d'eau et la dispersion du produit car le produit est très dangereux pour la faune aquatique. En cas de grands déversements, informez les autorités compétentes, conformément à la législation locale.

Précaution Détoxification et Nettoyage

Absorber le liquide avec du sable ou de la terre. Ne pas nettoyer la zone avec de l'eau. Récupérer par pompage (utiliser une pompe antidéflagrante ou une pompe à main) ou un matériel absorbant approprié. Si le liquide est trop visqueux pour être pompé, absorber le déversement avec des matériaux non combustibles tels que le sable, la terre ou la vermiculite. Une fois absorbé, ramasser le produit déversé avec des pelles, seaux et le déposer dans des conteneurs scellés et étiquetés correctement. Jeter le déversement dans un endroit prévu à cet effet, pour cela, consulter un expert de l'élimination du produit ramassé, selon les règlements locaux, ou les lois européennes en vigueur.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Avant d'ouvrir le produit, lisez attentivement l'étiquette. Portez des vêtements et des gants de protection appropriés afin d'éviter le contact prolongé et l'inhalation du produit. Le produit est irritant pour les yeux, la peau et les voies respiratoires. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements, tout comme la contamination des denrées alimentaires, fourrage et eaux potables et piscicoles. Ne pas fumer, manger ou boire pendant la manipulation du produit. Se laver avec de l'eau et du savon lorsque vous avez terminé la manipulation. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Utilisation réservée aux agriculteurs et aux professionnels.

Stockage

- * Conserver uniquement dans son récipient original.
- * Stocker dans des conditions normales de température et d'humidité.
- * Tenir hors de portée des enfants.
- * Tenir à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux.
- * Tenir loin des étincelles ou autres sources d'ignition.
- * Stocker à part des marchandises de classe 5.1.

Date de création	Date de validation	Révision
11/26/2000	6/6/2011	1

Usages spécifiques

TIOSOL 800 L est un fongicide-acaricide de contact dont l'action combat toutes les formes d'Oïdium. Possède d'excellents effets secondaires sur les acariens en général (Araignée rouge et Eriophyides)

8. Contrôle exposition/protection personnel

Valeurs Limite de l'Exposition

TLV STEL : 21 mg/m³ (sulfure d'hydrogène)
TLV-TWA : 14 mg/m³ (sulfure d'hydrogène)

Précautions Générales

Évitez l'exposition au produit, même en petites quantités. Ne pas consommer d'alcool lors de la manipulation du produit.

Utilisez un système de ventilation efficace assurant une ventilation exhaustive et qui maintienne les concentrations de vapeur dans l'air au-dessous de la limite d'exposition professionnelle correspondante.

Matériel de protection personnel

Protection Respiratoire	Utilisez un masque de protection avec filtre, adapté au niveau d'exposition.
Protection Mains	Utilisez des gants de protection imperméables et résistants aux produits chimiques en évitant le contact direct avec le produit. Se laver les mains au savon et à l'eau avant de manger, de boire, et après la manipulation du produit.
Protection Oculaire	Utilisez des lunettes de protection avec écrans latéraux, certifiées par la CE.
Protection Cutanée	Utilisez les vêtements et les chaussures adéquats. Il doit y avoir des douches sur le lieu de travail.

Pratiques hygiéniques au travail

De bonnes pratiques de travail ainsi que l'adoption de mesures hygiéniques réduisent les expositions inutiles. Utilisez des douches d'eau chaude. Les vêtements, comme les outils, doivent être changés régulièrement.

Les vêtements doivent être propres et gardés au sec. Changez immédiatement de vêtements s'ils sont fortement infectés et ne les portez pas jusqu'à ce qu'ils soient bien propres. Vérifiez l'état des gants, en s'assurant qu'il n'y ai pas de trous.

Toutes les mesures de protection individuelle, doivent être certifiées, indiquant qu'elles respectent les normes européennes, et donc sont approuvées par la CE.

Contrôles de l'exposition sur l'Environnement

NE PAS POLLUER L'EAU AVEC LE PRODUIT NI SON EMBALLAGE. (Ne pas nettoyer le matériel utilisé près des eaux de surface. Éviter la pollution des systèmes d'évacuation des eaux usées, des fermes ou des routes).

Date de création	Date de validation	Révision
11/26/2000	6/6/2011	1

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ
Conformément au règlement CE 1907/2006

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Poudre mouillable	Point de fusion	114°C (m.a.)
Couleur	Jaune.	Point d'ébullition	444°C (m.a.)
Densité	0.6 g/ml (à 20°C).	pH	7 (à 1% p/p).
Solubilité dans l'eau	0.063 g/m3 (m.a)	Solubilité en général	Voir autres données
Pression de vapeur	9.8x10 ⁻² mPa (20°C)	Tension superficielle	N/a car solide
Propriétés Explosives	Voir paragraphe 5.	Propriétés oxydantes	Non comburant.
Point d'inflammation	207°C (m.a)	Auto-inflammabilité	232°C (m.a)
Chaleur de Combustion	N'a pas été signalé	Viscosité	11 mPa à 123°C (m.a)
Vitesse d'Évaporation	N'a pas été signalé	Densité de vapeur	N'a pas été signalé
Coefficient de partage n-octanol/eau	logP= 5.68 (pH 7) (m.a.)	Autres données Physico-chimiques	N'a pas été signalé

10. Stabilité et réactivité

Stabilité	Le produit est très stable en conditions normales de stockage et manipulation.
Conditions à éviter	Ne pas réaliser de traitements à très haute température. Traiter à l'aube et au crépuscule.
Matières à éviter	Ne pas mélanger avec des huiles ou des produits alcalins. Éviter les produits oxydants et acides minéraux.
Produits de décomposition	Lors d'un incendie ou explosion, possible rejet de gaz toxiques et irritants. Des vapeurs de dioxyde de soufre et d'acide sulfurique se libéreront.

11. Toxicologie

Voies d'entrée	Contact avec les yeux, la peau, inhalation et ingestion.
Conséquences graves et chroniques	Irrite les yeux, la peau et les voies respiratoires. L'intoxication peut provoquer: - Irritation de la peau et des muqueuses, d'intensité légère à sévère. - Larmolement, photophobie, maux de tête, vertiges, salivation. - Nausées, vomissements. - Troubles respiratoires.
DL 50 m.a.	Soufre: DL50 Oral rat: > 5000 ppm. DL50 Cutané rat: > 2000 mg/kg. Irrite la peau et les muqueuses. DL50 inhalation rat, 4h > 5430 mg/m3. Pratiquement non toxique pour l'Homme et les animaux.
Cancérogénicité	Non cancérigène.
Reproduction	Non mutagène ni tératogène.

Date de création	Date de validation	Révision
11/26/2000	6/6/2011	1

12. Information écologique

Forme et potentiel polluant		Le soufre dans l'environnement subit une légère oxydation en oxydes volatils.
	Persistance	Le soufre est insoluble dans l'eau, pas de lessivage dans le sol vers les couches inférieures. Lorsque il s'oxyde en sulfate, son action en tant qu'ions sulfate est minime par rapport aux sources naturelles de sulfates dans le sol et l'eau.
	Dégradabilité	Dans l'environnement, on observe une légère oxydation (oxydes volatils) alors que dans le sol, la dégradation se produit par réduction microbienne.
	Mobilité	Immobile.
	Potentiel de bioaccumulation	Sa dégradation dans les plantes se fait principalement par réduction microbienne (dans et sur les plantes).
Ecotoxicité		
	Toxicité aquatique	Soufre (m.a.). Daphnia LC50, 48 h, > 665 mg/l Algue EC50, 72 h, Akistrodesmus bibrainus > 232 mg/l.
	Toxicité pour les oiseaux	Soufre, (m.a.): Lc50, 8 d, Colinus virginianus > 5000 ppm
	Toxicité pour les abeilles	Inoffensif pour les abeilles.
	Toxicité pour les vers de terre	Soufre, (m.a.): LC50, 14 d, > 1600 mg/l

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination du produit (excédents/résidus)

Recycler le produit chaque fois que possible. Recueillir le produit dans des containers fermés et étiquetés correctement. Si le produit ne peut pas être éliminé conformément aux instructions de l'étiquetage, un moyen d'élimination approprié sera l'incinération conformément aux règlements locaux, étatiques et nationaux. Toutefois, en raison des méthodes de destruction qui peuvent varier selon l'emplacement, les exigences réglementaires peuvent changer, avant la destruction il faut consulter les organismes de réglementation compétents.

Élimination des emballages

Ce récipient, une fois vide après avoir utilisé son contenu, est un déchet dangereux. C'est pourquoi l'utilisateur doit absolument le remettre aux points de réception du système de gestion intégré.

Date de création	Date de validation	Révision
11/26/2000	6/6/2011	1

14. Information relative au transport

Précautions particulières	Il est strictement interdit de le transporter avec des denrées alimentaires, fourrage et produits à usage personnel.	
ADR/RID 	N° ONU	1350
	Titre Officiel Transport	SOUFRE
	Genre	4.1
	Groupe d'emballage	III
	Dangereux pour l'environnement	Non
	Etiquette	4.1
	NIP	40
IMDG 	Code de classification	F3
	N° ONU	1350
	Titre Officiel Transport	SOUFRE
	Genre	4.1
	Groupe d'emballage	III
	Polluant marin	Non
	Etiquette	4.1
Arrimage et séparation		Catégorie A. Protéger de toutes flammes ou étincelles. Séparer des marchandises de classe 5.1.

15. Information réglementaire

Autres règlements	Utilisation réservée aux agriculteurs et aux professionnels.
--------------------------	--

16. Autres informations

GLOSSAIRE:

- EINECS: Inventaire européen des substances existant sur le marché
- TLm: Limite moyenne de tolérance
- CSEO: Concentration sans effets observés.
- CE50: Concentration létale moyenne dans l'eau.
- DL50: Dose létale moyenne
- TWA: Moyenne Pondérée dans le Temps
- m.a.: matière active
- NP: Non Pertinent
- CAS: Chemical Abstracts Service
- DJA: Dose journalière admissible
- CL50: Concentration létale moyenne
- NSE: Niveau sans effets observés
- TLV: Valeur limite d'exposition
- STEL: Limite d'Exposition à Court Terme
- N/A.: Sans objet
- N.D.D: Pas de données disponibles

Date de création	Date de validation	Révision
11/26/2000	6/6/2011	1

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement CE 1907/2006

Les informations fournies dans cette FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ ont été collectées sur base des meilleures sources existantes, selon les dernières connaissances et les exigences légales actuelles relatives à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses. Ceci est un guide sécurité pour la manipulation, l'utilisation, la transformation, le stockage, le transport, l'élimination et le déchargement et ne doit pas être considéré comme une garantie ou spécification de qualité. Les informations concernent uniquement le matériel spécifié et ne sont donc pas valides lorsqu'il est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou d'autres processus, sauf indication contraire.

Phrase R du paragraphe 3	Conformément à la Directive 67/548/CEE R38: Irrite la peau.
	Conformément à la Directive (UE) N° 1272/2008 On no Pa d'information dan se moment
Modifications à la Révision	Voir les autres paragraphes.